Conseil conjugal et familial

Un espace pour améliorer la communication et la compréhension mutuelle.

Le conseil conjugal et familial propose un **temps d'écoute et d'accompagnement** pour les personnes ou les couples qui traversent des difficultés relationnelles, affectives ou de communication.

Les entretiens permettent de **mettre des mots sur les situations vécues, mieux comprendre les difficultés et réfléchir aux évolutions possibles.**

L'accompagnement peut se faire **en individuel ou en couple**, dans un cadre professionnel, confidentiel et respectueux du rythme de chacun.

Participation : **25 € par séance et par personne.**

ALLOCATIONS FAMILIALES

ALLIER BOURBONNAIS Le Département

MINISTÈRE DE LA JUSTICE Liberté Égalité Fraternité

msa santé famille retraite services

Secrétariat Parentèle
04 70 05 62 66

Espace de Rencontre, Soutien à la Parentalité et Conseil Conjugal et Familial
8 rue Elisée Reclus
03100 Montluçon

Site annexe Médiation Familiale
1 bis quai Rouget de Lisle
03100 Montluçon
Jean-Paul GUILLAUMIN
06 07 31 61 12
Sarah BAUDRY
06 32 58 49 82

Pour visiter notre site internet, scannez le QR code ci-après :

DES SERVICES SIMPLES D'ACCÈS ET CONFIDENTIELS

ACCOMPAGNER LE LIEN FAMILIAL À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

MÉDIATION FAMILIALE

ESPACE DE RENCONTRE

PARENTÈLE LA MAISON DES FAMILLES

Association Le Cap | GroupeSOS Jeunesse

Médiation familiale

Un espace pour se parler autrement.

La médiation familiale est un **temps d'échange accompagné par un médiateur familial diplômé d'État**, tiers impartial et indépendant, qui aide les personnes à rétablir le dialogue et à mieux se comprendre.

Elle s'adresse aux membres d'une famille confrontés **à des relations conflictuelles ou de rupture de lien** (séparation, divorce, ...), et permet d'aborder des questions liées à la communication, à l'organisation familiale ou à l'exercice de l'autorité parentale.

Les échanges se déroulent dans un **cadre confidentiel, neutre et respectueux**, afin de permettre à chacun d'exprimer ses besoins et de rechercher ensemble des solutions adaptées.

La médiation peut être engagée **à l'initiative des personnes ou sur décision du juge.**

Premier entretien d'information **gratuit**.
Participation financière ensuite **selon le barème national de la CNAF**.

Espace de Rencontre

Maintenir ou renouer le lien parent-enfant dans un cadre sécurisé.

L'espace de rencontre est un **lieu neutre et encadré par des professionnels**, permettant à un enfant de rencontrer son parent ou un proche lorsque les relations sont fragilisées ou interrompues.

Il peut s'agir de **visites accompagnées ou de remises de l'enfant entre les parents**, dans un cadre sécurisant et respectueux du rythme de l'enfant.

Ce dispositif intervient **le plus souvent dans le cadre d'une décision judiciaire**, mais peut aussi être mis en place d'un commun accord entre les parents.

Les rencontres se déroulent dans un lieu dédié, en présence de professionnels garantissant un **cadre neutre, sécurisé et respectueux pour chacun**.
Participation : **gratuit**.

Soutien à la Parentalité

Soutenir les parents dans leur rôle, à chaque étape de la vie familiale.

L'accompagnement à la parentalité propose un **espace d'écoute, d'échange et de soutien** pour les parents qui rencontrent des questionnements ou des difficultés dans leur vie familiale.

Pour qui ?

Parents, seuls ou en couple, quels que soient l'âge des enfants.

Nos objectifs

- **Soutenir** les parents dans leur rôle
- **Réfléchir** aux pratiques éducatives
- **Renforcer** la confiance dans les compétences parentales
- **Prévenir** les tensions familiales

Modalités

Entretiens individuels ou familiaux, temps d'échanges collectifs, ateliers et cafés-débats.
Participation financière : **10 € par séance et par personne.**